

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le le 21 novembre 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018**

**2018 DFA 66** Convention entre la Ville de Paris et le GIP Maximilien, qui prévoit la relance du marché de services Maximilien et le versement d'une subvention d'investissement de 50 000€ par la Ville de Paris.

**M. Emmanuel GREGOIRE, rapporteur**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit ;

Vu le décret n° 2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public ;

Vu l'arrêté du 23 mars 2012 pris en application de l'article 3 du décret n°2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 30 octobre 2018, par lequel madame la Maire de Paris propose la signature de la convention avec la GIP Maximilien et le versement d'une subvention ;

Sur le rapport présenté par M. Emmanuel GREGOIRE, au nom de la 1ère commission.

Délibère :

Article 1 : Le Conseil de Paris approuve le principe du versement par la Ville de Paris au GIP Maximilien d'une subvention d'investissement d'un montant de 50 000€, dans le cadre du financement de l'évolution des fonctionnalités actuelles de la plateforme de dématérialisation du GIP Maximilien.

Article 2: La Maire de Paris est autorisée à signer la convention entre la Ville de Paris et le GIP Maximilien, qui prévoit la relance du marché de services Maximilien et le versement de la subvention d'investissement.

Article 3 : Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits d'investissement de la Ville de Paris.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**